

traité de réciprocité avec les Américains. Voici ses paroles :

Nous savions que pour le présent il ne servait à rien de travailler à obtenir une forte mesure de réciprocité avec les Etats-Unis, quoi que puisse nous réserver l'avenir.

Quand ceci a-t-il été dit ? Vers le 10 mars. Ce sont là les personnes qui sont allées à Washington avec le dossier qu'ils avaient. Mais il n'y avait pas là de quoi les empêtrer à leur goût. Ils pensèrent qu'il ne serait pas mal de s'enfermer davantage. Leur promesse d'avant 1896 était d'aller aux Etats-Unis et de négocier. Ils savaient qu'ils avaient fait cette promesse. Or, avant de se rendre aux Etats-Unis, ils adoptèrent une loi qui laissait l'entrée libre, ici, au fil d'engorgement et au maïs de ce pays, qui diminuait le droit sur le pétrole, le charbon ; pour différents autres produits américains ils donnèrent à nos voisins ce qui représentait des millions pour leurs industries et ce dont ils tiraient présentement de grands avantages. Ils leur ont donné tout cela avec cette générosité qui distingue mon honorable ami quand il s'agit de biens des autres, des ressources du Canada, des fonds publics comme il l'a fait avec les \$250,000 dans la farce du plébiscite.

Il a donné avant de se rendre à Washington ce qui devait nous aider à obtenir les compensations dans le traité et s'est ainsi réduit à une double impuissance. Il s'est ensuite rendu là-bas et comme résultat de six mois de labeurs, il revient pour nous dire : " Il m'est impossible de parler ; le temps présent n'offre aucune chance pour la réciprocité ; d'ailleurs, le Canada n'en veut pas et tout ce qui reste à régler ne peut l'être par les commissaires, mais par les deux gouvernements ou ne pourra pas l'être du tout." Puis il en a appelé à la clémence du peuple et demande qu'on l'appelle le grand et l'heureux négociateur. Ces gens-là ont parcouru le pays en tout sens pour faire croire aux honnêtes et naïfs cultivateurs, comme à Bagot dernièrement, qu'ils pourraient faire entrer, libres de droits, aux Etats-Unis leur foin et d'autres produits agricoles, que par conséquent ces produits augmenteraient de valeur dans la proportion du droit élevé et que tout ce que produisent les terres avoisinant la frontière et qui est d'un transport facile se vendrait à la hausse. Jusqu'au dernier moment, ce n'est pas comme simple principe qu'ils ont proclamé ces faits ; ils les ont disséminés dans nos campagnes sous les dehors les plus pratiques et maintenant ils viennent nous dire : " Nous avons fait une découverte ; le marché américain n'a aucun besoin de nous ; le peuple canadien ne veut pas la réciprocité après tout." Je crains que mon honorable ami le ministre de la Marine et des Pêcheries n'ait pas de chance. S'il lui était arrivé de pouvoir se rendre à Washington quand M. Blaine était vivant, il aurait pu réussir da-

vantage, s'il faut s'en rapporter à ce qui fait le tour des journaux et que voici :

M. DAVIS, le chef libéral dans les provinces maritimes, raconte ce qui suit : " Etant aux Etats-Unis, l'an dernier, j'allai voir M. Blaine qui me reçut très cordialement. Au cours d'une longue et amicale conversation sur les affaires de notre continent, il me donna tout familièrement une tappe à l'épaule et me dit : " Vous autres, Canadiens, du moins ceux que j'ai vus, sont de très habiles gens. Comment se fait-il que vous ayez dans votre gouvernement un plus stupide assemblage d'ânes quand vous pourriez trouver mieux si facilement ? "

Quel profond dommage qu'une impitoyable Providence ait envoyé M. Blaine à son repos éternel avant que ce remarquable génie des provinces maritimes ait eu la chance de serrer la main du grand homme d'Etat et de lui remettre sa tappe familière en disant : " Vous, aussi, vous êtes un très habile homme ! "

Le MINISTRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES : Quand avez-vous écrit cela ?

M. FOSTER : Bien que coutumier de vanter son excellente mémoire, mon honorable ami le premier ministre a trouvé bon d'oublier entièrement une chose. Laquelle ? Sa promesse d'économiser, de réduire les dépenses publiques. Ai-je besoin de relire cet engagement pris à Toronto et en plusieurs autres endroits d'Ontario, lancé en face des fidèles en tout lieu, engagement où, après avoir déploré les extravagances qui avaient si longtemps marqué les dépenses de l'ancien gouvernement, il était dit que si son parti arrivait au pouvoir il réduirait annuellement ces dépenses de un, deux, trois millions—M. Mills allait jusqu'à cinq ! C'est surtout à cette promesse qu'il doit le poste qu'il occupe ici en ce moment. Il y a du ressentiment à ce sujet, mais on ne le trouve pas chez les entrepreneurs, ni chez ceux qu'on trouve aux crochets des entrepreneurs, ou qui, comme politiciens saignent ces derniers ; on ne le trouve pas non plus, ce ressentiment, chez ces hommes qui s'attachent à tous les partis mais surtout à celui qui gouverne aujourd'hui, qui désirent faire servir ce gouvernement à leurs intérêts. Tout ce monde-là veut des dépenses extravagantes. Ce sont eux qui jurent par le ministre des Travaux publics et ce n'est que par eux qu'il jure lui-même. Il est épris de l'idée que le peuple de ce pays veut que l'on dépense sans compter et il est l'homme qui va voir à ce que cela se fasse. " Attendez à l'an prochain pour nous juger ! " s'écrie-t-il. " Alors quatre millions auront été ajoutés à la dépense, mais à la fin de l'an prochain, il se lèvera encore et dira : " Attendez encore à la fin de l'an prochain et quatre autres millions seront ajoutés." Pendant ce temps l'homme qui siège à sa tête oublie sa promesse au peuple dont il a violé la confiance et la